AVIS DU CSRPN de Bretagne N°2014-17-RNN

<u>Plan de gestion de la réserve</u> <u>naturelle nationale des Sept-îles</u> Examen

le 18/09/2014

FAVORABLE à l'unanimité

Exposé:

La réserve naturelle nationale de la baie des Sept-Iles a été créée en 1998. Le gestionnaire est La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). Le document soumis à la validation est le plan de gestion pour la période 2014-2018. La réserve se situe dans le périmètre de la Zone de protection spéciale et de la Zone spéciale de conservation (réseau Natura 2000)

Les enjeux de conservation sont les suivants :

- 1. Le milieu marin et son bon fonctionnement ;
- 2. Le Phoque gris. La réserve est un site de reproduction majeur pour l'espèce en France ;
- 3. La naturalité et le paysage des îlots ;
- 4. Les oiseaux marins nicheurs : L'archipel par sa diversité en espèces d'oiseaux marins (12 espèces annuelles) et ses effectifs est la plus grande réserve d'oiseaux marins de France ;
- 5. Le rôle de site sentinelle de la réserve. L'observatoire scientifique s'est construit au fil des années et permet la compréhension de processus complexes ;
- 6. Réappropriation du patrimoine et transmission du savoir.

Les objectifs à long terme sont les suivants :

- 1. Maintenir le bon état de conservation des habitats marins patrimoniaux de la réserve ;
- 2. Maintenir le bon état de conservation du Phoque gris ;
- 3. Maintenir ou restaurer le patrimoine naturel donnant la typicité des paysages d'îlots, leur naturalité et leur capacité d'accueil pour la faune terrestre ;
- 4. Maintenir le bon état de conservation des oiseaux marins nicheurs ;
- 5. Faire de la réserve un observatoire du patrimoine local (biodiversité marine et littorale);
- 6. Susciter la réappropriation locale de la réserve et de son patrimoine.

Rapport de Sami Hassani:

Les grandes lignes du rapport sont les suivantes :

Dans sa globalité le plan de gestion ainsi que les fiches opérations sont plutôt clairement rédigés. Les fiches opérations pourraient, dans certains cas, être renforcée ou complétée. Les enjeux, les objectifs à long terme sont clairement identifiés et compréhensibles, la rédaction est bien structurée, aisée et agréable. C'est un plan ambitieux compte tenu de la liste des opérations envisagées. Il y a un bon équilibre entre les actions purement naturalistes, le patrimoine bâtis, l'éducation à l'environnement, l'appropriation par le public de la réserve...

Une de ses craintes est le nombre de travaux de recherches envisagés. C'est le cas, en particulier pour les oiseaux : baguages, programmes de captures et recaptures, pose de balises électroniques... : ce qui, sans nul doute, devrait engendrer du dérangement.

Il conviendra donc de plus développer l'étude de ce risque, de bien l'appréhender et donc de bien l'évaluer afin de le minimiser.

Autre remarque, dans ce plan de gestion, il est bien indiqué une prise en compte de l'espace marin et du rôle de sentinelle et d'observatoire du milieu marin de cette Réserve Naturelle, ce qui est indéniable. Or, il se trouve que le milieu marin devrait prendre une part plus importante avec notamment Natura 2000 en mer. Aussi, le gestionnaire devrait insister beaucoup plus sur cet aspect et afficher plus fermement son positionnement sur ce milieu (ce qui est tout à fait justifié et naturel) pour assurer l'ancrage de la Réserve Naturelle National dans le site Natura 2000.

En termes de gestion et d'opération sur les déchets plastiques, il serait peut-être intéressant d'aborder également la question du suivi des micro-débris. La Réserve contribuerait à la veille sur ces déchets qui font l'objet de plus en plus de préoccupations en particulier chez les prédateurs supérieurs.

Enfin, l'éradication du Vison d'Amérique devrait donc être prioritaire dans le plan de gestion.

Sami Hassani, propose qu'une fois les correctifs et précisions apportés, le plan de gestion de la Réserve naturelle nationale soit validé.

Débat :

Les principaux points abordés lors du débat sont les suivants :

Il faut rester prudent sur les mesures liées aux projets de Recherche potentiellement sources de dérangement. Sinon, et globalement, le plan est très ambitieux et privilégie peut-être l'accumulation de connaissances (aspects de Recherche) au détriment de l'ancrage de la réserve dans le territoire (aspects de communication). L'invasion du Vison d'Amérique demeure inquiétante et le CSRPN demande au gestionnaire quelles sont les modalités et le calendrier de son action dans ce domaine.

Le gestionnaire répond que le piégeage du Vison a déjà commencé : 350 pièges ont été posés. Il ajoute que le gestionnaire a bien la volonté d'ancrer la réserve dans un territoire plus large que la commune de Perros-Guirec.

Le CSRPN propose quelques corrections et précisions mineures qu'il lui enverra rapidement par écrit.

Avis du CSRPN:

Le CSRPN valide le plan de gestion de la Réserve naturelle nationale des Sept-Îles à l'unanimité.

Rennes, le 20 novembre 2014 La Vice-présidente du CSRPN,

Sandrine Derrien